

**Etaient présents**

*Membres du CA : Robert GAYET, Marc JULIEN, Anne LOUSSOUARN-GUELOU, Pierre AVENET, Olivier BOUVET, Frédéric BOUMIER, Jean-Michel MONNERIE, Loïc LEMOINE, LESTARD Jean-François, Jean-Marc DUHAMEL, Joseph ERARD, David LEBOUVIER, Jean-Michel HURAUULT.*

*Excusés : Jérôme BEGASSE, Carmen ZANETTI.*

Début de la réunion: 20h30

**1) Présentation de la nouvelle trésorière**

Délégation de signatures en cours.

**2) Bilan ALSH 2015** (voir document fourni par le Président)

**3) Adhésion 2015-2016**

Cas particulier : les situations de regroupement. Décision : pas de sur-adhésion pour les ententes.

**4) Entretiens des salariés**

Selon les préconisations de la convention collective, l'OSPAC doit prévoir un entretien avec les salariés (un document de référence est à disposition au bureau). Frédéric Boumier et Jean-Michel Monnerie vont fixer les RDV avec les éducateurs.

**5) Intervention d'éducateur sportif sur temps scolaire**

Dans quelles conditions ?

Damien intervient sur 7 séances dans le cadre d'une « opération basket » avec l'école privée, mais l'OSPAC n'a pas été informé. Ce type d'intervention doit passer par les clubs adhérents de l'OSPAC. L' élu référent, Marc Julien doit être prévenu. Pour cette fois, les heures de cette opération ne seront pas comptabilisées dans le contingent des heures prévues pour le club. Mais attention, à prévoir une gestion différente en amont. Le quota d'heures de Damien risque d'exploser et ces rajouts imprévus rendent difficile la gestion horaire de l'éducateur. Il y a eu, aussi un changement d'heure et de groupe en foot, Damien n'a pas prévenu. L'employeur doit savoir où se trouve son salarié.

**6) Point presse**

L'OSPAC maintient un passage dans la presse, c'est important avec les nouveautés : création d'un 3<sup>ème</sup> poste et mise en place du site internet. Robert, Anne et Pierre prennent en charge ce point presse de préférence en présence des éducateurs.

**7) Renouvellement du poste de Président**

Il faut communiquer en interne pour trouver une personne qui accepte de prendre le relais. L'OSPAC propose de réunir les sections (clubs et membres du bureau) en janvier autour d'un pot. Ce serait l'occasion d'expliquer la nécessité de trouver un nouveau président : Mardi 05 janvier 2016 à 20h30 Salle du parc de St Aubin du Cormier.

**8) Demande de revalorisation salariale au titre de la responsabilité de l'ALSH** (voir document fourni)

La catégorie 4 correspond aux éducateurs sportifs

La catégorie 5 idem avec en plus une notion de responsabilité.

Proposition d'indemniser sur la période d'un mois/annuel à 12% du brut sous forme d'indemnité. Cette indemnité n'est nominative mais liée à la fonction. **Décision soumise au vote : unanimité avec rétroactivité juillet 2015.**

**9) plan de carrière** (voir document fourni)

**Proposition à étudier en janvier 2016.**

**10) 3<sup>ème</sup> poste** (voir document fourni)

**A étudier en janvier 2016.**

**Autres points traités:**

- **Complémentaire santé**

La loi dit qu'il faut proposer une complémentaire santé aux salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Selon la convention du sport, le montant est de 33€50 à partager entre employeurs et salariés. La convention propose 3 niveaux de couverture, l'OSPAC propose « le panier de base ». Délégation est donnée au président pour prendre une décision avec l'aide de Frédéric Boumier pour choisir l'assurance. Pour info : réunion à la maison des sports mardi 1er décembre 2015 de 18h30 à 20h30.

- **Séances annulées**

Trop de séances sont annulées à cause des formations pour Aurélien : proposition à faire aux clubs de récupérer des séances pendant les périodes de vacances scolaire.

- **Aurélien**

Bilan très satisfaisant fait par Didier Renaut.

Une demande est en cours auprès d'Uniformation pour obtenir des subventions.

**Date du prochain CA : Mardi 26 janvier 2015 à 20h30 au foyer sportif de St Aubin du Cormier.**

Clôture de la réunion: 22h 00

Signature :